

Au bas de cette annonce apparaissent les noms de tous les candidats libéraux en Colombie-Britannique et au Yukon. Le nom qui vient en tête de tous est celui de Tom Kent, qui a brigué les suffrages dans Burnaby-Coquitlam. Je mentionne ce nom en particulier parce que l'ancien candidat de Burnaby-Coquitlam a beaucoup d'influence à l'égard de cette question des pensions.

Monsieur le président, je dois rappeler aux députés libéraux ces promesses qui ont été faites au cours de la dernière campagne électorale. Au Canada, peut-être que tous ne sont pas cyniques et n'écartent pas les promesses électorales après les élections, mais j'ai reçu récemment un appel d'une dame dans la soixantaine avancée et qui se trouve dans une situation financière assez difficile. Cette dame a pris cette annonce assez au sérieux et elle comptait tout à fait qu'on s'occuperait de sa situation une fois que le régime de pensions du Canada serait inauguré. En toute franchise, je dois dire que je n'avais pas remarqué cette annonce et que je ne m'étais pas rendu compte que cette promesse avait été faite avant que cette dame la porte à mon attention, mais je puis vous assurer qu'elle l'a prise très au sérieux.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Puis-je poser une question à l'honorable représentant? Il n'indique certainement pas au comité que cette annonce présentant l'engagement du parti libéral, qui est aussi un engagement de notre gouvernement, fait partie du régime de pensions du Canada?

**M. Prittie:** Je n'insinue pas qu'elle fait partie du régime de pensions du Canada, mais elle faisait partie du programme de la campagne électorale du parti libéral en matière de pensions et de sécurité sociale. Ce n'est peut-être qu'un objectif, mais sous la rubrique «*Soins de Santé*» figure le texte suivant:

L'objectif du parti libéral est d'établir, en collaboration avec les provinces, un régime de soins médicaux pour tous les Canadiens.

L'objectif en question existe depuis l'année de ma naissance, soit depuis 1919. Je suis d'avis qu'il s'agissait là d'un objectif mais, dans le cas de la présente mesure, il semble bien qu'elle devait être présentée à très brève échéance.

Monsieur le président, j'estime que nous devrions considérer les promesses électorales comme une chose sérieuse, étant donné que nous pourrions nous trouver sous peu en face d'élections. Il est facile de...

**M. le président:** A l'ordre!

**M. Prittie:** Monsieur le président, j'en suis toujours à mon sujet sur...

**M. le président:** A l'ordre! Je me demande simplement si l'honorable député vient d'amorcer sa campagne électorale ou s'il se propose d'étudier la mesure dont le comité est saisie.

**M. Prittie:** Monsieur le président, je traite actuellement de la sécurité de la vieillesse et je m'efforce de signaler qu'il y a une catégorie de personnes qui ne se trouvent pas englobées dans cette proposition et qui devraient l'être. Au sujet des élections, je voulais simplement dire qu'il est facile de faire des promesses concernant la construction d'une chaussée dans certaines îles, car si ces promesses ne se réalisent pas, personne ne s'en trouve beaucoup plus mal. D'autre part, lorsqu'on fait des déclarations comme celle-là et que les gens s'attendent à recevoir de l'aide pour résoudre leurs problèmes financiers, on ne doit pas les faire à la légère.

En terminant, j'exhorte le ministre et l'ancien candidat au siège de Burnaby-Coquitlam à s'occuper de ce problème. Je suis allé aux renseignements et, autant que je sache, il n'y a pas de pourparlers en cours avec les provinces en vue de modifier la loi sur l'assistance-vieillesse.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Oh, mon honorable ami fait sûrement erreur. S'il avait été à la Chambre, il m'aurait entendue dire qu'une réunion des ministres du Bien-être est prévue dans moins de deux semaines, et qu'il y a un an, nous avons discuté de la question et que ces pourparlers se poursuivent. Je l'ai dit il y a à peine une heure ou deux.

**M. Orlikow:** Dans dix ans, vous serez encore en pourparlers.

**M. Prittie:** J'avoue ne pas avoir entendu l'honorable représentante dire cela, mais je suis très heureux d'apprendre qu'elle l'a fait. Je n'ai qu'un autre point à faire valoir concernant la question à l'étude, le paiement de la pension de vieillesse à 65 ans. Le ministre du Revenu national a parlé tantôt des frais qu'entraînerait la proposition formulée par le député de Winnipeg-Nord-Centre et moi-même. Il a dit que, pour y donner suite, il en coûterait plus d'un milliard et demi de dollars l'an prochain. Si le gouvernement le désire, il trouvera sûrement l'argent qu'il faut pour faire tout cela. Il n'a pas épuisé toutes les sources de revenu. Il paraît que si on donnait suite à toutes nos idées sur les pensions, il faudrait augmenter tous les impôts perçus à l'égard de la sécurité de la vieillesse.